

## Le pape François rencontrera les Missionnaires de la Miséricorde

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Eglise universelle](#), [Informations](#), [Non classé](#), [Rome](#)

Date : 9 février 2016



Le pape François [rencontrera les Missionnaires de la Miséricorde le Mercredi des Cendres](#), qui marque le début du Carême. À l'issue de la messe du Mercredi des Cendres, le pape les enverra en mission. 1 071 Missionnaires ont été choisis par le pape. Ils viennent de différents pays d'Europe, mais aussi d'Afrique ou d'Asie. Certains sont mêmes de rite oriental, et pas seulement de rite latin.

Les Missionnaires de la Miséricorde, qui ont été [choisis par le pape](#) pour « être des témoins privilégiés dans leur Église locale du caractère extraordinaire de l'événement jubilaire », ont la faculté d'absoudre certains péchés réservés au Saint-Siège, à savoir: la profanation des espèces consacrées, l'absolution de son complice, la consécration épiscopale sans mandat pontifical, la violation directe du secret de la confession et la violence contre la personne du Pape. En revanche, l'absolution du péché d'avortement relève de l'évêque et non du pape. Dans le cadre de l'année jubilaire, ce dernier a cependant permis à tous les prêtres d'absoudre du péché d'avortement tous ceux qui l'ont provoqué, et, qui, le coeur repent, en demandent pardon. (Concernant la consécration épiscopale sans mandat pontifical, on pourrait songer aux évêques chinois - il y en a 5 dans cette situation, tous les autres étant régularisés ou ordonnés avec mandat pontifical - ou à Mgr Faure, ancien prêtre de la Fraternité Saint-Pie X, ainsi qu'à son consécrateur, Mgr Williamson.)

Le pape a exigé des Missionnaires qu'ils soient «*des confesseurs humbles et sages, capables de pardonner largement, ceux qui s'approchent de la Confession*».